



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Mali
Agence Principale de Bamako
Service de l'Administration et du Patrimoine

Cahier des charges

pour le remplacement de la tuyauterie de la station de traitement d'eau de la piscine du Centre aéré de la BCEAO à Bamako en acier inoxydable

Octobre 2023

1 – AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1 - Objet de l'appel d'offres

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives au remplacement, en acier inoxydable, de la tuyauterie de la station de traitement d'eau de la piscine du Centre aéré de l'Agence Principale de la BCEAO, sis à Sotuba dans la Commune I du District de Bamako.

1.2 - Présentation de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Institut d'émission commun aux pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), est un établissement public international dont le Siège est à Dakar. Outre l'émission des signes monétaires dans les Etats membres de l'Union dont elle a le privilège exclusif, la BCEAO est chargée de :

- définir et mettre en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA ;
- veiller à la stabilité du système bancaire de l'UMOA ;
- promouvoir le bon fonctionnement et assurer la supervision et la sécurité des systèmes de paiement dans l'UMOA ;
- mettre en œuvre la politique de change de l'UMOA dans les conditions arrêtées par le Conseil des Ministres ;
- gérer les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA.

L'organisation générale de la BCEAO comprend notamment le Siège, une Direction Nationale dans chacun des huit Etats membres de l'UMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Guinée-Bissau, Sénégal et Togo), une Représentation auprès des institutions européennes à Paris et une Représentation auprès de l'UEMOA à Ouagadougou.

Chaque Direction Nationale comprend une Agence Principale, une ou plusieurs Agences Auxiliaires et parfois des dépôts de signes monétaires.

1.3 - Conditions de participation

Sont admises à participer à la présente consultation, les entreprises installées au Mali ou en groupement avec d'autres entreprises étrangères installées dans l'UEMOA.

1.4 - Contenu du dossier d'appel d'offres

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- la présente note aux soumissionnaires ;
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) ;
- les cadres de devis quantitatif et estimatif ;
- le modèle de lettre de soumission.

1.5 - Présentation des offres

Les offres seront rédigées en langue française et comprendront :

- la lettre de soumission datée et signée, conformément au modèle du dossier de consultation ;
- les cadres de devis quantitatif et estimatif daté et signé, conformément au modèle du dossier de consultation ;
- les documents administratifs (la dénomination de l'entreprise, une autorisation d'exercer,

une attestation de domiciliation bancaire, une attestation INPS, un quitus fiscal et une attestation de non-faillite) ;

- la liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formations et expériences professionnelles) ;
- les références du soumissionnaire et toutes les notes explicatives de l'intervention de l'entreprise.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies) portant la mention suivante :

**Remplacement de la tuyauterie de la station de traitement d'eau de la piscine du
Centre aéré de la BCEAO à Bamako en acier inoxydable**

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe portant les mentions suivantes :

Au centre :

**DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE MALI
94, Avenue Moussa TRAVELE
BP 206 BAMAKO - MALI**

Dans le coin supérieur gauche :

**Appel d'offres pour le Remplacement de la tuyauterie de la station de traitement d'eau de
la piscine du Centre Aéré de la BCEAO à Bamako en acier inoxydable**

« A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

NB : Le non-respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre.

1.6 – Monnaie de règlement

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

1.7 – Visite de site

Une visite de lieux sera organisée le 28 octobre 2023, à partir de 10 heures au Centre Aéré sis à Sotuba.

1.8 - Remise des offres

Les offres devront impérativement être déposées au Secrétariat du Service de l'Administration et du Patrimoine (2^e étage de l'immeuble, Porte 2.08), au plus tard le 10 novembre 2023 à 17 heures.

1.9 - Validité des offres

La durée minimale de validité des offres devra être de six (06) mois à compter de la date de remise des documents.

2 - EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHÉ

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges entraînera son annulation.

L'étude des offres se fera suivant les critères définis par la Commission des Marchés de la BCEAO qui retiendra l'offre la plus avantageuse au regard notamment, des caractéristiques techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette Commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à la consultation, tous les soumissionnaires en seront avisés. La BCEAO ne sera pas non plus tenue de restituer les offres non retenues.

III/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent cahier des prescriptions techniques et particulières a pour objet de définir les travaux à exécuter et le matériel à installer dans le cadre des travaux de remplacement de la tuyauterie de la station de traitement d'eau de la piscine en acier inoxydable du Centre Aéré de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako au Mali, par des tuyaux en acier inoxydables.

Ces prestations visent à remplacer les tuyauteries en PVC vétustes de distribution de l'eau sanitaire dans ladite station.

2- DESCRIPTIONS DES INSTALLATIONS EXISTANTES

La piscine du Centre Aéré dispose d'un système de traitement d'eau composé de plusieurs éléments dont des tuyaux en PVC de différentes tailles, disposés verticalement et horizontalement. Sur ces tuyaux, sont disposées des vannes qui permettent de couper le flux d'eau, et des appareils qui mesurent et régulent la pression de l'eau. Ces tuyaux relient les différents équipements du système, notamment les pompes, les filtres, le bac tampon, etc. Le système sert à traiter l'eau des bassins pour la rendre propre et saine.

3- DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

Les prestations attendues se présentent comme suit :

1. la dépose des tuyaux PVC et leur évacuation hors du site ;
2. la fourniture et la pose des nouveaux tuyaux en acier inoxydables de diamètres divers, de longueur et leur fixation à la dalle des locaux ;
3. la réalisation des soudures des tuyaux en acier inoxydable ;
4. La fourniture et la pose de coudes et de réducteurs en acier inoxydable ;
5. la fourniture et la pose de quatre (08) vannes ;
6. la fourniture et la pose des brides de diamètres divers munies des boulons de serrage pour la jonction entre les tuyaux ;
7. la réalisation des tests de mise en pression des nouveaux tuyaux et la mise en service de l'installation ;
8. la réalisation des travaux de génie civil ;
9. la mise à jour et la fourniture des schémas des nouvelles installations.

4 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES PARTICULIERES DES TUYAUX A INSTALLER

Les tuyaux à installer seront en acier inoxydable de nuance 1.4301 conforme à la norme EN 10088, alliage de chrome et de nickel présentant une grande résistance à la corrosion et au feu. Ils seront de finition standard et faciles à façonner et à souder. Les épaisseurs seront conformes à la norme EN612.

Afin d'éviter tout risque de corrosion galvanique, les colliers de serrage, vis, clous, rivets, etc utilisés pour la fixation des tuyaux doivent être aussi en acier inoxydable.

L'installateur devra présenter, à la livraison du matériel, une attestation garantissant la qualité du matériel.

IMPORTANT :

- La documentation technique, en français, des équipements proposés sera impérativement jointe.
- Une visite des lieux est fortement conseillée pour apprécier l'étendue des travaux, avoir une idée précise des conditions d'accès, des difficultés éventuelles de manutention, des encombrements et autres exigences difficilement descriptibles dans un cahier des charges.
- Les travaux se feront toutes sujétions comprises et avec le plus grand soin. En tout état de cause, les nouvelles installations ne seront acceptées que si elles sont d'un fini irréprochable, tant dans le choix du matériel utilisé que dans sa mise en œuvre.
- Les entreprises devront vérifier les éléments de détails du projet et apporteront toutes les modifications qu'elles jugeraient nécessaires pour la bonne réalisation des travaux. Ces modifications doivent être accompagnées d'une note explicative mettant en exergue leur avantage pour la BCEAO.
- Les coûts des prestations devront comprendre toutes les dépenses nécessaires à l'exécution irréprochable des travaux.

Remarques :

Il sera précisé dans l'offre :

- ✓ le délai de validité de l'offre ;
- ✓ le délai de livraison du matériel et des matériaux ;
- ✓ le délai d'exécution de travaux ;
- ✓ la garantie (durée et contenu) des nouvelles installations.

5 - CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITÉ	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
Tuyau inox DN 150	ml	24		
Tuyaux inox DN 50	ml	30		
Tuyau inox DN 200	ml	24		
Tuyau inox DN 80	ml	18		
Joint de compensation DN 160	u	8		
Coude inox DN 160	u	5		
Vanne DN 150	u	4		
Vanne DN 125	u	4		
Coude inox DN 200	u	2		
Coude DN 200/160	u	2		
Té inox DN 200/160	u	2		
Clapet DN 60	u	2		
Coude inox DN 160/90	u	2		
Coude inox DN 90	u	2		
Té inox DN 200	u	2		
Vanne DN 80	u	2		
Accessoires	Ens	1		

NB : Ce cadre est donné à titre indicatif. Il peut donc être complété sur la base de l'expérience et de l'expertise de chaque soumissionnaire. Le cas échéant, les modifications, ajouts ou retraits doivent être dûment motivés.



III/ MODELES DE DOCUMENTS

LETTRE DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION EN EAU SANITAIRE DE LA TOUR DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO A BAMAKO

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour le remplacement de la tuyauterie d'alimentation en eau sanitaire de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :
 - 1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant total en chiffres et en lettres]***,
 - 2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux,
 - 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,
 - 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,
 - 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n°*[numéro de compte en douze caractères]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]

(Modèle)

Entête de la Banque**CAUTION D'AVANCE DE DÉMARRAGE**

OBJET : Lettre de garantie à première demande de l'avance de démarrage du contrat de marché relatif au remplacement de la tuyauterie d'alimentation en eau sanitaire de la tour de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Nous faisons référence au contrat de travaux signé le.....entre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise.....(adresse)..... pourà l'Agence Principale de Bamako.

Il ressort de l'article n°... du contrat faisant partie des pièces contractuelles, quedoit garantir l'avance de démarrage dudit contrat par une caution bancaire d'un montant de XOF(montant en lettre et en chiffre)

En conséquence, à la demande de l'Entreprise....., nous soussignés, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., vous garantissons irrévocablement par la présente lettre de garantie, l'avance de démarrage du contrat de marché des travaux de(libellé du marché) à concurrence du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de F CFA (montant en lettre et en chiffre).

Nous, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)....., nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le.....et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'Entreprise ne remplirait pas ses obligations dans le cadre de l'exécution dudit contrat de marché de travaux signé le.....et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'Entreprise.....a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remis. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Nom(s), Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer

Signature(s) et Cachet(s)

(Modèle)

Entête de la Banque**CAUTION DE BONNE EXÉCUTION**

Objet : Lettre de garantie à première demande de la bonne exécution du contrat de marché relatif au remplacement de la tuyauterie d'alimentation en eau sanitaire de la tour de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako

Nous faisons référence au contrat de marché de travaux signé leentre la BCEAO pour le Mali et l'Entreprise, (adresse)..... pour (objet du marché).....

Il ressort de l'article du contrat faisant partie des pièces contractuelles, que l'entreprise..... doit garantir la bonne exécution dudit contrat par une caution bancaire d'un montant deF CFA .

En conséquence, à la demande de l'entreprise, nous soussignés, (Banque)..... au capital de..... F CFA, (adresse)..... , vous garantissons irrévocablement par la présente, la bonne exécution du contrat de marché des (objet du marché) du montant maximum indiqué ci-dessus, soit la somme de F CFA.

Nous nous engageons à vous verser immédiatement ladite somme à votre première demande et sans que nous puissions vous opposer une quelconque exception tirée du contrat de marché de travaux signé le et qu'il soit besoin d'une quelconque démarche judiciaire ou administrative dans le cas où l'entreprise..... ne remplirait pas ses obligations de bonne exécution dudit contrat de marché de travaux signé le et sur présentation d'une attestation écrite, établie par vos soins certifiant que l'entreprise a manqué à ses obligations envers la BCEAO et en quoi consiste ce manquement.

La présente garantie prend effet à compter de la date de sa signature. Toutefois, elle deviendra automatiquement caduque et de nul effet à la signature du certificat de réception provisoire des travaux sans aucune réserve, dont copie nous sera remis. Passée cette date, aucune demande s'y référant ne sera recevable pour quelque motif ou quelque cause que ce soit, la restitution du présent original n'étant pas nécessaire à son annulation.

Notre présente garantie est soumise pour son interprétation et son exécution au droit du Mali, notamment à l'acte uniforme OHADA portant organisation des sûretés. Les tribunaux du Mali seront seuls compétents pour statuer sur tout litige concernant le présent engagement et ses suites.

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Nom (s), Prénom (s) et fonction des Agents habilités à signer

Signature(s) et Cachet (s)

